



# F6 – Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires  
Catégorie « Opérateur »

Inscrit sous **RS5653** «**Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "opérateur"**» par  
le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

## DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

## DURÉE

2 jours, soit 14 heures

## COÛT

289 €/ jour par personne, soit 578 € pour les 2 jours

## DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

## NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 8, maximum 12

## DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

## LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,  
14460 Colombelles

## ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

## CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr  
☎ 02 79 40 07 65  
www.fredon.fr/normandie/

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Opérateur »

**Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole**

## CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
  1. Réglementation et sécurité environnementale
  2. Prévention des risques pour la santé
  3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
  4. Test individuel de validation des connaissances

## POUR QUI ?

Professionnels qui utilisent les produits phytosanitaires.

## PRÉREQUIS

Pas de prérequis

## MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 12 bonnes réponses sur 20 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto